

LUDOTHEQUE CENTRE SOCIOCULTUREL ALBERT SCHWEITZER
FICHE DE PRÊT
PARTICULIERS, ASSOCIATIONS ET COLLECTIVITES

Nom :

Adresse :

Contact :

Date de prêt :

Date de retour :

[illegible]

Tous jeux rendus incomplets ou inutilisables seront facturés au prix d'achat.

En cas de boîte abîmée durant le prêt, merci de la réparer avant la date de retour.

Les jeux cités dans le tableau ci-dessus sont prêtés à titre gracieux via une adhésion au centre socioculturel (particuliers) ou à une convention de partenariat avec la ludothèque(associations et collectivités).

→ Cette dernière est à remettre signée et sera valide jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours. Cette fiche est à retourner impérativement le jour du prêt de jeu pour permettre la mise en action du prêt.

Signatures :

L'emprunteur :

Le responsable ludothèque :